

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

C'est un plaisir de vous accueillir tous dans cette salle communale à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Permettez-moi dès maintenant de vous souhaiter une bonne, une excellente année 2018 : qu'elle vous conserve la santé, et qu'elle vous apporte à chacun ainsi qu'à vos proches, joies, bonheur et réussite.

J'ai bien sûr une pensée pour celles et ceux qui sont malades et n'ont pu se joindre à nous ce soir, je leur souhaite prompt rétablissement.

Je pense avec tristesse à ceux qui nous ont quittés cette année :

Monsieur Maurice Levillain décédé le 1<sup>er</sup> février 2017

Ainsi que Madame Terrier et Madame Fauvel, même si ces personnes n'habitaient plus notre commune elles y étaient restées très attachées.

*D'un point de vue politique 2017 a été une année spéciale puisqu'elle a vu l'élection d'un nouveau président jeune, dynamique et volontaire.*

*Sa victoire a été couronnée par des législatives qui lui donnent une majorité absolue.*

*Déjà un grand nombre de réformes ont été entreprises*

*"Réforme de la fiscalité, du Code du travail, moralisation de la vie publique, sortie de l'état d'urgence : ces réformes parfois clivantes montrent qu'Emmanuel Macron a du courage et qu'il veut aller vite.*

*Espérons que les réformes économiques qu'il va mettre en chantier en 2018 aboutissent rapidement et améliorent le sort des français.*

*J'ai confiance en lui et lui souhaite de réussir pour la France et pour nos petits villages qui ne demandent qu'à prospérer.*

Pour ce qui concerne notre commune, 2017 a fermé ses portes sur une année bien remplie.

Et puisque qu'une cérémonie de vœux c'est aussi un moment de démocratie, je vais en saisir l'occasion pour vous rendre compte des actions que le conseil municipal a menées pour le village et à votre service.

### **Tout d'abord la réalisation du Projet de l'Eclairage Public, route de la Fosse au Loup**

dont le montant s'élève à environ 45 000 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 20 000 € TTC.

Ce projet est subventionné à hauteur de 65 %

Et pour les 35 % restant le Syndicat Départemental d'Energie nous a proposé un financement négocié auprès du Crédit Agricole.

Nous avons donc contracté sur 5 ans un emprunt d'un montant de 12 000 € à un taux de 0.31 %

Soit un remboursement annuel d'emprunt : arrondi à 2 500 €

### **Pour l'aménagement du Bourg**

des travaux de sécurité routière ont été réalisés sur la RD 27 route de Berville et sur la RD 20 route de Rouen :

- réalisation d'un plateau surélevé face à la mairie et création d'une zone 30 (rappeler les règles de déplacement des piétons sur une zone 30).
- pose d'enrobé sur le parking de la mairie et matérialisation de 17 places de stationnement.
- et pour les personnes à mobilité réduite (handicapés) une place de stationnement dédiée, marquage du cheminement, bande de guidage et pavés résine sur le plateau surélevé.
- 2 trottoirs ont été créés :

Un trottoir en enrobé le long de la route de Rouen RD 20 entre la Ruelle et la route de Berville RD 27,

Un autre, route de Berville en prolongement du caniveau jusqu'aux conteneurs poubelles en utilisant cette fois-ci du rabotage de route.

Pour la salle communale et la mairie

Il a été créé une double rampe d'accès avec main courante et garde-corps

Montant global TTC des travaux effectués :

79 098,92 €

Dont une TVA de 15 819,78 €

Subventions attendues de l'ordre de 10 000 à 15 000 €

- Emprunt
  - Montant : 50 000 €
  - Taux fixe : 1.10 %
  - Durée : 10 ans

Remboursement annuel : arrondi 5 300 €

Puisque nous en sommes au chapitre des emprunts

Celui que nous avons contracté en mai 2014 auprès du Crédit Agricole pour financer les travaux de voirie de la route de Yémanville et de la Ruelle, d'un montant de 50 000 € sur 15 ans au taux de 3.20 %, a été renégocié sur 12 ans au taux fixe de 1.97%.

Plus précisément cela fera une annuité de 4 200 € à la place de 4 400 €.

Pour un endettement sur 12 ans

nous remboursons par an 12 000 € les 5 premières années puis 9 500 € pour les 5 années suivantes et 4 200 € pour les 2 années restantes.

Ce qui permet de laisser des capacités de financement.

***Vous avez sûrement remarqué que notre cœur de bourg a été rénové et modernisé par du mobilier urbain***

- Place de l'église
  - des barrières urbaines
  - des panneaux d'affichage
  - une corbeille à papiers
- Route de Rouen
  - Des potelets matérialisant le trottoir (pour une meilleure protection des piétons)
  - Des potelets haute visibilité pour la signalisation du passage piétons.
- Parking de la mairie
  - Des nouveaux bannières d'affichage expression libre

- Reste à fixer
  - L'Enseigne mairie au-dessus le porte d'entrée
  - Et au printemps 3 grands Pots de fleurs sur le trottoir de la mairie (pour marquer l'angle de la rte de Rouen et de la rte de Berville)

Tous ces apports d'un montant estimé de 10 000 € ne coûteront en réalité rien à la commune puisque nous les avons négociés, par convention pour 10 ans, avec une société de publicité de Sainte-Marie-des-Champs contre l'implantation de 2/ 3 emplacements publicitaires le long de la route de Rouen, puisque vous le savez sans doute depuis juillet 2015, la loi « Grenelle de l'environnement » interdit aux particuliers d'implanter des petits panneaux publicitaires.

### **D'autre part**

L'ensemble de la clôture de la mairie a été refait en panneaux rigides y compris le portail de la mairie et les portillons de la mairie et du logement.

Et ce pour un montant de : 4 200 €

(avec qlq soucis de circulation .....)

### **Abordons le chapitre de la Défense incendie**

Il faut répondre à l'arrêté préfectoral du mois de février 2017 pour faire simple chaque habitation ou bâtiment situé dans la zone constructible de la commune (en gros le triangle formé par la route de Rouen RD 20, la route de Berville RD 27 et le Route de la Fosse au Loup RD 89) ne devrait pas être éloigné de plus 200 à 400 m d'une défense incendie.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, disposant d'un réseau de canalisation d'eau suffisant route de la Fosse au Loup, nous avons installé un poteau d'incendie au niveau des n°260 et 220 de cette route pour un montant de 4500 € TTC.

maintenant, nous étudions les possibilités techniques du réseau d'eau pour la route de Rouen ce qui reviendrait à moins de 10 milles € comparativement à la Ruelle qui coûterait plusieurs dizaines de milliers d'€

L'impasse des Poneys quant à elle présente une véritable difficulté : le réseau d'eau n'est pas suffisant il faudra se tourner vers la création d'une réserve incendie (coût estimé 50 000 €)

**Concernant l'information communale sur les Risques Majeurs** (le DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (le PCS).

Nous avons élaboré le DICRIM, ce document permet à la population de prendre conscience des risques, tels que inondations et coulées de boue (la commune a quand même été classée 3 fois en catastrophe naturelle 2 fois en décembre 1999 et 1 fois en mai 2000 ou encore mouvement de terrain (les cavités souterraines).

D'autres risques existent encore avec le transport de matières dangereuses sur la RD20 par exemple ou par canalisations souterraines au hameau de Bosc-Mare et il faut prendre en compte aussi le risque nucléaire avec la proximité des centrales de Paluel et de Penly).

Il faut donc d'agir en connaissance de cause et réagir de façon adaptée à chaque cas.

Ce DICRIM est en cours de validation par les services de la préfecture.

Dès validation nous organiserons une réunion publique d'information avant diffusion de ce document dans chaque foyer.

Nous allons également travailler sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui lui répond au devoir de protection et d'assistance à la population en cas de crise majeure.

**Tournons-nous vers l'année 2018** et ouvrons les portes sur le suivi de la 3<sup>ème</sup> année de l'agenda accessibilité PMR principalement pour la mairie.

Nous voulons profiter de cette mise aux normes pour revoir :

- L'agencement intérieur de la mairie.
  - Réfection de l'installation électrique,
  - Chauffage,
  - Mobilier,
  - Etc...

Il nous faut également prévoir un certain nombre d'aménagements complémentaires :

- Chasse-roue sur le départ de la rampe d'accès,
- Prolongement du garde-corps côté salle communale,
- Eclairage extérieur
- Et l'amélioration de la signalétique des sanitaires de la salle communale.

Dans le cadre de cet agenda, nous prévoyons également de mettre aux normes le portail du cimetière et la porte d'entrée de l'église.

Concernant l'église nous interviendrons sur les poteaux de soutien du clocher et la pose d'un carrelage en remplacement de l'estrade en bois au niveau de l'autel.

L'affaissement de l'estrade est dû à une attaque des lambourdes par des champignons suite à des travaux inadaptés de pose de laine de verre et de placoplâtre le long des murs intérieurs de l'église.

D'autre part nous avons entrepris de rafraichir le logement communal : on a refait les peintures et posé un parquet stratifié à l'étage.

Voilà

Dernier point mais pas le moins important :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier le ramassage des OM s'effectue le lundi matin et non plus le mardi matin.

De plus pour le tri sélectif les recyclables tels que : *emballages métalliques, plastique (bouteilles, pots de yaourt, bidons, flacons), carton, cartonnets, briques alimentaires, papiers, journaux, magazines, prospectus* sont collectés en porte à porte le même jour dans des sacs jaunes mis à votre disposition.

En conclusion

*Sachez qu'Amfreville-Les-Champs comptent 171 habitants recensés par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et 203 enregistrés sur le fichier d'Etat Civil de la mairie,*

*alors bienvenue aux nouveaux habitants (venus s'inscrire en mairie) :*

*Mr & Mme ALLAIS - Route de la Fosse au Loup*

*Mr Mme COLAIN / TEINTURIER et leurs enfants Eliott et Zachary - Route de Gueulleville*

*Mr & Mme GUERILLON Laurent - Route de Rouen*

*Mr Mme RIGAUX / EUDE – Route de Berville*

*Mr ROUGEOLLE et ses enfants Mathilde et Océane - Route d'Yvetot*

*Et nous nous réjouissons également de la naissance de*

*Marcel né le 21 août au foyer de M.Mme COSME Impasse du Moulin*

*Et de Markus né le 28 novembre au foyer de Mr & Mme ROSE / PIBLINGER Rue de la Mare des Saules*

Je remercie :

Hélène DUCASTEL, notre secrétaire de Mairie, Nadine et Sébastien, nos agents d'entretien.

Et puisque nous en sommes aux remerciements, je tiens à en adresser à toute l'équipe municipale réunie autour de moi pour leur engagement, leur soutien et pour la bonne ambiance qui règne entre nous.

Cette année à nouveau nous mettons à l'honneur les jeunes diplômés de 14 à 25 ans en leur offrant un bon d'achat de 50,00€.

C'est donc avec grand plaisir que j'appelle :

Irina MARIE : diplôme du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles

Julien BAUDIN : diplôme national du Brevet (avec mention)

Maxyme BERARD diplôme de Baccalauréat Technologique spécialité « énergie et environnement »

Come LEFRANCOIS : diplôme national du Brevet (avec mention)

Matthieu LEFRANCOIS : diplôme national du Brevet (avec mention)

Félicitations à vous cinq.

Merci à tous de votre attention

En mon nom et en celui du conseil municipal je vous renouvelle mes vœux pour 2018

et

je vous invite maintenant à partager la galette des rois et le verre de l'amitié.